



CRÉAVENIR

Félicitations à Audrey Roy-Bernier pour l'acquisition de 30 % des parts du Resto-Bar La Relève.



De gauche à droite: Julien Sévigny (MRC d'Abitibi-Ouest), Guy Fortin (président comité CRÉAVENIR), Ludovic Bruneau (Coactionnaire), Maude Cossette-Lacroix (Coactionnaire), Audrey Roy-Bernier et Erika Veillette (Desjardins Entreprise)

La Sarre, 13 mars 2018 - Mme Roy-Bernier agit à titre de gérante et vice-présidente de l'entreprise. Le comité CRÉAVENIR de Desjardins, partenaire de la MRC d'Abitibi-Ouest, lui a remis une aide financière de 5 000 \$ et un prêt sans intérêt de 10 000 \$ pour la réalisation de ce projet.

À PROPOS DE CRÉAVENIR

Le programme CRÉAVENIR de Desjardins s'adresse aux membres Desjardins de 18 à 35 ans souhaitant acquérir, démarrer ou consolider une entreprise. L'aide financière prend la forme de prêts et subventions.

Pour en apprendre davantage sur les conditions du programme CRÉAVENIR, contactez un conseiller en développement à la MRC d'Abitibi-Ouest au 819-339-5671.